

Canevas – Assemblée Générale

I. Fin de la résolution précédente

Dépôt des demandes de droit de parole lors de la pause. La demande doit contenir l'ensemble du droit de parole, complet et lisible.

II. Présentation initiale

Possibilité de demander :

- Point d'ordre
- Challenge de chair

Présentation initiale du pays présentateur	Pays présentateur (7 mins.)
→ Demande des points d'informations	
Point d'information N°1	(30 secs.)
Réponse pays présentateur	(30 secs.)
Point d'information N°2	(30 secs.)
Réponse pays présentateur	(30 secs.)
Point d'information N°3	(30 secs.)
Réponse pays présentateur	(30 secs.)
Point d'information N°4	(30 secs.)
Réponse pays présentateur	(30 secs.)

III. Ouverture des débats

Possibilité de demander :

- Appel à la prolongation des débats

Droit de parole N°1	Pays présentateur (5 mins.)
→ Demande des points d'informations	
Point d'information N°1.1	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°1.2	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°1.3	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°1.4	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
<i>Droit de réplique (éventuel)</i>	Pays offensé (2mins)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)

Droit de parole N°2	Pays présentateur (5 mins.)
→ Demande des points d'informations	
Point d'information N°2.1	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°2.2	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°2.3	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°2.4	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
<i>Droit de réplique (éventuel)</i>	Pays offensé (2mins)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)
Droit de parole N°3	Pays présentateur (5 mins.)
→ Demande des points d'informations	
Point d'information N°3.1	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°3.2	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°3.3	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°3.4	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
<i>Droit de réplique (éventuel)</i>	Pays offensé (2mins)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)
Droit de parole N°4	Pays présentateur (5 mins.)
→ Demande des points d'informations	
Point d'information N°4.1	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°4.2	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°4.3	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
Point d'information N°4.4	(30 secs.)
Réponse pays présentant le droit de parole	(30 secs.)
<i>Droit de réplique (éventuel)</i>	Pays offensé (2mins)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Point d'information sur le droit de réplique</i>	(30 secs.)
<i>Réponse du pays faisant un droit de réplique</i>	(30 secs.)

IV. Fermeture des débats

Fin de de la possibilité de demander

→ L'appel à la prolongation des débats

V. Présentation finale

Présentation finale du pays présentateur

(5 mins)

Fin de la Possibilité de demander :

→ Point d'ordre

→ Challenge de chair